LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : QUELS ENJEUX POUR LES ACTEURS DE LA VILLE DE DEMAIN

S'approprier les nouveaux instruments juridiques et stratégiques

2 JOURS, 14 HEURES

TRANSITION CLIMATIQUE

CODE : GIN17

Objectifs de la formation

Cerner le cadre juridique lié à la Loi Climat et Résilience

S'approprier les dispositifs de la Loi Climat et Résilience

Intégrer les nouvelles mesures environnementales à appliquer

Parmi nos formateurs

- PERRINEAU Benoît
  Responsable du pôle Aménagement / Urbanisme / Environnement,
  CABINET EARTH AVOCATS
- COCHET Philippe
  Maire de Caluire et Cuire,
  ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DES ESPACES VERTS ET DU PAYSAGE DANS L'ESPACE PUBLIC

Public concernés

- DGS de collectivité ; Directeur de collectivités ; Chargé de mission ; Directeur juridique ; Directeur de cabinet ; Elu(e)s ; Toute personne investie ou concernée par la transition écologique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 075,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions Paris : 1 170,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 345,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions Paris : 1 440,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

La Loi climat et résilience : quels nouveaux enjeux climatiques et énergétiques

- Cerner le cadre juridique lié à la Loi Climat et résilience
- Quel est l'objectif de la Loi climat et résilience
- Identifier les mesures contraignantes applicables
- Focus sur les autres Lois de la transition écologique : Loi de finances 2021, plan France Relance, Loi du 24 décembre 2020, Loi de 24 décembre 2019
- Appréhender les nouvelles mesures portées par la Loi climat et résilience
- Quel rôle du Haut conseil pour le climat (HCC)

ATELIER Réflexion collective sur l'évaluation des risques liés aux changements climatiques suivi d'un quiz sur les textes juridiques

Adapter son mode de gouvernance aux risques de son territoire

- Identifier les acteurs concernés
- Attribuer les rôles à jouer dans la lutte contre le changement climatique
- Appréhender les outils de coordination de la transition climatique au sein des territoires
- Focus sur les politiques « climat, air et énergie » : présentation de la stratégie nationale pour l'énergie et le climat

ILLUSTRATION Présentation d'exemples par le formateur

S'approprier la méthodologie pour initier le bilan carbone de sa collectivité

- La neutralité carbone, c'est quoi
- Vers une vision synthétique des enjeux climatiques
- Le calcul de l'empreinte carbone : les outils à disposition
- Focus sur le marché européen du carbone
- S'approprier la méthode d'établissement des bilans d'émissions de carbone
- Etablir son plan d'action pour réduire les émissions de carbone au sein de son territoire

Etude de cas

- En utilisant les outils présentés par le formateur, les stagiaires doivent analyser un bilan carbone simplifié et déterminer les actions prioritaires à mettre en œuvre

Appréhender les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

- Distinguer les notions liées au ZAN
- Appréhender les évolutions réglementaires liées au ZAN
- Identifier la place du ZAN dans les documents d'urbanismes
- La mise en œuvre opérationnelle des mesures de la Loi Climat et Résilience en matière de lutte contre l'artificialisation des sols : la circulaire du 07 janvier 2022
- Les impacts du ZAN sur les projets d'urbanisme commercial : sobriété foncière, aménagement commercial, renforcement énergétique des bâtiments commerciaux

Quiz interactif : à travers un outil interactif, les stagiaires définissent la notion du ZAN et son périmètre d'action

Mettre en place une feuille de route climat pour sa collectivité

- Identifier les différents acteurs institutionnels et leur rôle
- Quels sont les partenaires nationaux et internationaux Appréhender les piliers de la transition énergétique
- Déterminer les points clés pour mettre en place une feuille de route climat

CAS PRATIQUE **Les stagiaires sont amenés à classer les priorités de leurs collectivités et de mettre en place des actions opérationnelle pour atteindre leurs objectifs**

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle	Paris
25-26/09/2025	25-26/09/2025
11-12/12/2025	11-12/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.